



## Assemblée générale

Distr.  
LIMITÉE

A/52/L.63  
2 décembre 1997  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

Cinquante-deuxième session  
Point 37 de l'ordre du jour

### LA SITUATION AU MOYEN-ORIENT

Algérie, Arabie saoudite, Bahreïn, Djibouti, Égypte,  
Émirats arabes unis, Oman, Qatar et Yémen : amendements  
au projet de résolution A/52/L.62

1. À l'alinéa 3, remplacer le membre de phrase "et 338 (1973) du Conseil de sécurité, en date des 22 novembre 1967 et 22 octobre 1973" par le texte suivant : "338 (1973) et 425 (1978) du Conseil de sécurité, en date des 22 novembre 1967, 22 octobre 1973 et 19 mars 1978".
2. Au paragraphe 4, ajouter le terme "contractuelles" après le terme "obligations".
3. Au paragraphe 5, ajouter après "toute action unilatérale" les termes "sur le terrain".
4. Au paragraphe 6, après les termes "sur la base convenue," ajouter les termes "y compris le principe terre contre paix".

-----